Communiqué de presse de l'Association pour la liberté académique (ALIA)

Le 25 janvier 2025

Appel d'ALIA à défendre la liberté académique lors des mobilisations du 27 janvier

Universitaires et chercheurs se mobilisent le lundi 27 janvier pour défendre l'investissement dans une recherche scientifique et un système universitaire publics, indépendants des pouvoirs économiques, politiques et religieux, et libérés des velléités de pilotage bureaucratique, d'inspiration managériale. L'Association pour la Liberté Académique, ALIA, appelle au rassemblement prévu à Paris, devant le siège du CNRS (3 rue Michel-Ange, dans le 16ème) à 12h30, pour empêcher de nouvelles mesures de désagrégation de l'Université et de la recherche scientifique : coupes budgétaires, démantèlement des organismes nationaux de recherche et dérégulations statutaires. ALIA entend y défendre le savoir, la rationalité, l'intelligence et la liberté comme fondements d'une société démocratique et réflexive : l'investissement dans la formation, les sciences et les disciplines du sens est nécessaire pour sortir la société de l'ornière et affronter les crises démocratiques, climatique et sociale.

L'article 9 de la charte d'ALIA intitulée « Pour la préservation et la promotion de la liberté académique » rappelle que « La recherche suppose le libre choix des thématiques et objets de recherche qui doivent bénéficier principalement d'un financement récurrent. » Dans une phase de décrochage scientifique et technique de la France et de l'Europe, engendré par vingt ans de réformes managériales et de sous-investissement, les institutions universitaires et les organismes de recherche nationaux s'apprêtent à subir de nouveaux tours de vis délétères, au point de menacer nos laboratoires de disparition. La décision non concertée du président du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de sacrifier le soutien à 75% des unités mixtes de recherches (UMR) pour préserver temporairement celui accordé aux 25% de « key-labs », a conduit à une motion de défiance soutenue par 8000 signataires. Cette mesure aussi absurde qu'autoritaire constitue une atteinte directe à la liberté académique par sa méthode, attentatoire au principe fondateur de collégialité, mais aussi et surtout à la diversité et à la créativité scientifique.

De surcroît, les sénateurs ont voté une baisse du budget de la recherche et de l'Université à hauteur de 1,2 milliards d'euros. Les moyens budgétaires qui font défaut à la recherche publique et à l'Université existent mais ont été détournés dans la dernière décennie au profit d'intérêts privés. Le Crédit d'Impôt Recherche est une niche fiscale de 7,86 milliards d'euros, en augmentation de 8,4% par rapport à l'année précédente, dont l'essentiel ne produit aucun effet positif sur l'économie. À ce dispositif inefficace et ruineux, il convient d'ajouter le financement public de l'alternance (20,4 milliards d'euros auxquels il faut ajouter 7,2 milliards d'euros d'apprentissage) qui profite au secteur privé sans engendrer d'effet économique bénéfique.

La qualité de la formation universitaire et de la recherche ne repose pas sur une poignée de « stars » sélectionnées par des « décideurs », mais sur l'existence d'un écosystème scientifique autonome vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques, fait de collaborations, d'échanges et de critique argumentée. Au lieu de le recoudre, ces décisions proprement calamiteuses déchirent un peu plus le tissu de la sphère scientifique et universitaire en y important une logique délétère de concurrence entre individus, laboratoires et établissements.

ALIA rappelle que l'exercice de la liberté académique est étroitement conditionné aux moyens humains et financiers dont disposent les universités et les laboratoires. L'aliénation aux logiques de performance et de marché détruit progressivement et sournoisement la liberté de recherche et d'enseignement nécessaire à une société démocratique épanouie.

Association pour la liberté académique ALIA

contact@liberte-academique.fr
https://liberte-academique.fr

